



- Correspondants régionaux France 2 -

Les mauvaises habitudes sont de retour

Le SNJ vient d'adresser à la direction de France Télévisions une saisine (procédure destinée à prévenir un risque de conflit social) à la suite de nombreux dysfonctionnements observés dans les bureaux de France 2.

2 ans après la signature d'un protocole consécutif à un préavis de grève, force est de constater que la politique des « éléments » reprend de plus belle, une politique éditoriale qui ne permet plus aux correspondants en régions d'exercer correctement leur métier de journaliste. Avec une forme de maltraitance professionnelle inacceptable.

Quelques exemples récents :

- Ici, commande d'un duplex et d'un sujet dans un pub avec des Anglais à l'occasion du mariage royal Harry/Meghan, avec départ la veille et hôtel. A l'arrivée, annulation au dernier moment du duplex (ça ne bouge pas derrière le journaliste car la liaison est trop aléatoire, l'image pas terrible, le journaliste avait prévenu dès le départ que l'endroit captait mal, les anglais ont attendu une heure et demi pour rien). Et annulation du sujet pour le 20h, boutique à Paris avec des images de l'équipe et de la 3. Prétexe : un seul pub, c'est trop petit ! Mais c'était justement la commande, non ??
- Ailleurs, séquence complète sur une soirée karaoké dont aucune image ne sera diffusée. Avec là aussi des arguments de l'édition non recevables.
- Plusieurs échanges assez vifs d'un autre correspondant avec le 13H et le 20H sur le fond comme sur la forme dont un avec un red chef du 13H qui se termine par cette formule autoritaire : "Moi je veux ce sujet, et si tu ne veux pas le faire, ce sera une équipe de Paris qui le fera à ta place". On fait mieux comme discussion ouverte et argumentée entre journalistes !

Les éditions reprendraient-elles le chemin des mauvaises habitudes ? Il semble que c'est le cas. Donc une saisine comme un avertissement contre ces pratiques que l'on espérait en voie d'extinction, notamment avec la nouvelle équipe du 20H à priori plus respectueuse du travail des bureaux.

Le SNJ ne laissera pas les rédactions en chef de France 2 continuer à mépriser, maltraiter et utiliser les correspondants de France 2 comme des « sous journalistes ».

Paris, le 28 mai 2018

SNJ France Télévisions

Pièce D 142 – e-mail : snj@francetv.fr

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Muriel Demguilhem : 07 77 00 70 56 – Serge Cimino : 06 17 55 53 82

Anne Guille : 06 79 47 39 25 – Didier Givodan : 06 72 83 76 85

Retrouvez-nous sur : Twitter [@SNJ_FTV](https://twitter.com/SNJ_FTV) et Facebook : [Sni.ftv](https://www.facebook.com/Snj.ftv)